

CONVENTION DE DONATION/SPONSORING



Le présent document a pour objet de fixer le cadre dans lequel s'inscrira la convention conclue entre:

l'ONG Uirtus, sise au Rond-Point Eglise, Niamey, Niger désig	née ci-après par " ONG ",
Et Société :	
Adresse:	
Tel:	
Ci-aprés désignée par la "SOCIETE".	
ARTICLE 1 : Objet de la convention Cette convention vise à établir le cadre de collaboration entre l'ON matériellement l'International Student Forum, édition 2024 (ISF'24).	G et la SOCIETE en vue de soutenir financièrement ou
ARTICLE 2 : Engagement de soutien La SOCIETE s'engage à fournir un soutien financier ou matérie mentionné dans le dossier de sponsorisation.	el conformément aux besoins définis pour l'événement
ARTICLE 3 : Responsabilités des parties L'ONG s'engage à utiliser les fonds ou les ressources matérielles efficiente pour l'organisation de l'événement. La société s'engage à toute assistance nécessaire à la réussite de l'événement.	·
ARTICLE 4 : Communication et visibilité Les deux parties conviennent de collaborer pour assurer une vis conformément aux accords convenus. La SOCIETE autorise l'utilisation de son nom et de son logo dans les réserve de l'approbation préalable de la SOCIETE.	
ARTICLE 5 : Rapport de suivi Après l'événement, l'ONG s'engage à fournir à la SOCIETE un rap matérielles et sur les résultats obtenus lors de l'événement.	port détaillé sur l'utilisation des fonds ou des ressources
ARTICLE 6 : Résiliation de la convention En cas de non-respect par l'une des parties des engagements préserve le droit de résilier la convention après notification écrite.	ris dans le cadre de cette convention, l'autre partie se
ARTICLE 7 : Modifications Les articles de la présente convention pourront être amendés ou mo	odifiés par consentement des deux parties contractantes.
ARTICLE 8 : Confidentialité Les termes de dette convention sont confidentiels et les deux partie	es s'engagent à ne pas révéler leur contenu à des tiers.
Pour ONG Uritus	Pour la SOCIETE
Le Président du Comité d'Organisation	Le/La Directeur(trice) Général(e)
Unit us a second of the second	
Mr. Ridha REJEB, PhD	Mme/Mr.
Date	Date





